

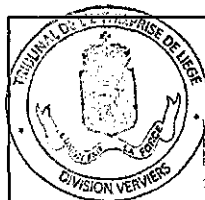
Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19133772



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

30 SEP. 2019

Greffier Le greffier

N° d'entreprise : **0402.271.866**

Dénomination

(en entier) : **DYVERTEX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Victor Besme, 37 à 4800 VERVIERS**

Objet de l'acte : Gratuité mandat - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2019

[...]

Les associés constatent que l'assemblée, régulièrement réunie, est apte à délibérer sur le point porté à son ordre du jour :

-exercice du mandat de gérance de Jean-Michel SCHEEN à titre gratuit.

Après délibérations, les associés, à l'unanimité, confirment :

-que le mandat de gérant de Jean-Michel SCHEEN est exercé à titre gratuit, avec effet rétroactif au 29/07/2019.

Il est donné lecture du présent procès-verbal, lequel est approuvé et signé séance tenante.

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Jean-Michel COLLARD expert comptable, représentant la SCS Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SA AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert-comptable
représentant la SCS Jean-Michel COLLARD
administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 août 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).